

France-Toulouse: Single carriageway construction work

OJ S 168/2013 30/08/2013

Contract notice**Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: DREAL Midi-Pyrénées

Postal address: STID/DMORN – cité administrative – bât. C, 1 rue de la Cité Administrative, CS 80002

Town: Toulouse

Postal code: 31074

Country: France

Contact person: STID/DMORN

For the attention of: Mme la chef de DMORN

E-mail: dmorn.stid.dreal-midi-pyrenees@developpement-durable.gouv.fr

Telephone: +33 561586400

Fax: +33 561586401

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées

Postal address: Cité administrative - bâtiment C - CS 80002 - 1 rue de la Cité Administrative

Town: Toulouse Cedex 9

Postal code: 31074

Contact person: STID/DMORN

For the attention of: Le responsable d'opération de la RN 20

E-mail: dmorn.stid.dreal-midi-pyrenees@developpement-durable.gouv.fr

Telephone: +33 561586407

Fax: +33 561586401

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées

Postal address: CSM/CPAR - bâtiment B - bureaux B405 et B406 CS 80002 - 1 rue de la Cité Administrative - horaire d'ouverture 9:00 à 12:00 et 13:30 à 15:30

Town: Toulouse Cedex 9

Postal code: 31074

Contact person: CSM/CPAR

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Environment

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

RN20- déviation d'Ax-les-Thermes: chaussées, assainissement, fourreaux d'exploitation et dispositifs de retenue en béton

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Commune d'Ax-les-Thermes dans le département de l'Ariège (09).

NUTS code FR621 Ariège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

RN 20 Déviation d'Ax-les-Thermes: Travaux de chaussées, assainissement, fourreaux d'exploitation et dispositifs de retenue en béton.

Le marché comportera une tranche ferme et 2 tranche(s) conditionnelle(s).

II.1.6. CPV code(s)

45233225 Single carriageway construction work, 45233224 Dual carriageway construction work, 45232410 Sewerage work, 45262310 Reinforced-concrete work, 45112000 Excavating and earthmoving work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Généralités: la présente consultation porte sur la construction des chaussées de la déviation d'ax-les-thermes sur un linéaire d'environ 5 600 m comprenant la section courante, l'échangeur Nord et les raccordements Nord et Sud. Elle comprend également des travaux de terrassements et de chaussées sur les voiries secondaires, la réservation de fourreaux pour l'exploitation dynamique, la réalisation de l'assainissement et des dispositifs de retenue en béton. Éléments quantitatifs pertinents : Ces travaux comprennent notamment 60 000 Tonnes d'enrobés, la construction de 3 bassins de traitement des eaux de ruissellement de chaussées, des terrassements de l'ordre de 45 000 m³ de déblais et 20 000 m³ de remblais, la construction de 7 000 m de glissières béton et d'environ 2 500 m de fossés de sécurité en

béton. Ils sont ventilés sur les 3 tranches selon le découpage suivant :

— la Tranche ferme (TF) couvre les travaux allant du Pt41 au Pt123, y compris les bretelles Sud Est de l'échangeur Nord, ce qui correspond à un linéaire de section courante d'environ 2 460 m,

- la Tranche conditionnelle n° 1 (TC1) couvre les travaux allant du raccordement Nord jusqu'à l'échangeur Nord compris, ce qui correspond à un linéaire de section courante d'environ 1 200 m,

— la tranche conditionnelle n° 2 (TC2) couvre les travaux allant du Pt123 au raccordement Sud, y compris la construction du carrefour Sud, ce qui correspond à un linéaire de section courante d'environ 2 050 m.

Les variantes sont autorisées sur les structures de chaussées.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

— origine du financement : Budget État ;

— une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

— les prix sont révisables ;

— les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

— le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

— soit avec un entrepreneur unique ;

— soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Dans l'affirmative, description de ces conditions

— Il sera fait application de l'article 14 du code des marchés publics, les conditions particulières seront précisées dans le Règlement de la consultation.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du code des marchés publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires Dc1 et Dc2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj> ;
— la forme juridique du candidat ;
— en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
— les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
— une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

a - expérience :

La présentation liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années,

d'attestations de bonne exécution pour les travaux. Ces attestations indiquent le montant, l'époque, le lieu d'exécution des travaux et menée selon les règles de l'art régulièrement à bonne fin.

B - capacités professionnelles :

* titres d'études et professionnels de l'opérateur éco et/ou des cadres ,

* Les certificats de qualifications professionnelles suivants (nomenclature 2008) ou équivalents :

— 321 : assises de chaussées

— 322 : revêtements en matériaux enrobés

— 324 : enduits superficiels

— 331 : travaux de terrassements en grande masse

— 373 : pose d'équipements de sécurité

— 516 : pose de canalisations gravitaires de toutes sections liées à la construction d'infrastructures de transport, travaux de VRD, plateformes industrielles et commerciales

— 673 : Réseaux souterrains en zone non urbaine

la preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle.

C - capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel ,

L'Équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même

s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix des prestations. Weighting 60
2. La valeur technique des prestations. Weighting 25
3. La valeur environnementale des prestations. Weighting 5
4. Plus-Value ou moins value environnementale et technique de la variante par rapport à la solution de base. (la solution de base sera pondérée à hauteur de 5% du présent critère). Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

13-013-DMORN

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2013/S 131-225638](#) of 9.7.2013

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

23.9.2013 - 15:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders
Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

- unité monétaire utilisée, l'euro ;
 - les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés. Dans le cas où les candidatures, les offres et tous les documents associés seraient issus d'une traduction en français, celle-ci sera certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ;
 - a titre indicatif, les travaux commenceront fin 2013 pour une durée de 24 mois ;
- Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
- Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;

— Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) pour les pièces administratives sous la référence publique "13-013-Dmorn", après avoir installé les prérequis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation

Les documents techniques du présent DCE sont téléchargeables directement sur le site internet suivant: http://medias.drealmp.fr/marches_publics

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres.

Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

- Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue. L'Offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat

En est informé.

- la copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde"

- les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme

informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;

— le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique à l'adresse suivante ;

DREAL-CSM/CPAR bureau B405 ou B406 cité administrative - CS 80002 31074

Toulouse Cedex9 ou les déposer à l'adresse ci-dessus de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 15:30.

— dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément ;

-par application de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics en vigueur, le candidat doit respecter les conditions relatives ;

Au certificat de signature du signataire : si le certificat n'est pas émis par une autorité de certification mentionnée dans l'une des listes de certification reconnue, le signataire doit transmettre les informations suivantes : la procédure

Permettant la vérification de la qualité et du niveau de sécurité du certificat de signature utilisé et les outils techniques de vérification du certificat, à l'outil de signature utilisé pour signer les fichiers : si le candidat utilise un autre outils que celui de la plate-forme de dématérialisation (place), il doit respecter deux obligations produire les formats de signature xades, pades, et CADES, permettre la vérification de la validité de la signature en fournissant

Gratuitement le lien sur lequel l'outil de vérification de signature peut être récupéré, avec une notice d'explication en français et les pré-requis d'installation, ainsi que le mode de vérification alternatif en cas d'installation impossible pour l'acheteur.

— les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marchespublics.gouv.fr>) sous la référence publique "13-013-Dmorn", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation ;

— visite sur site obligatoire au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres ;
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27.8.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Toulouse

Postal address: 68 rue Raymond IV - BP 7007

Town: Toulouse Cedex 7

Postal code: 31068

Telephone: +33 562735757

Internet address: <http://toulouse.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal de Toulouse

Postal address: 68 rue Raymond IV - BP 7007

Town: Toulouse Cedex 7

Postal code: 31068

E-mail: greffe.ta.toulouse@juradm.fr

Telephone: +33 562735757

Fax: +33 562735740

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.8.2013